



MODIFICATION N° 1 datée du 7 septembre 2021 apportée à la notice annuelle datée du 30 juin 2021.

FONDS RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
Fonds leaders d'actions mondiales RBC
Fonds équilibré Vision RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC

(individuellement, un *fonds* et, collectivement, les *fonds*)

La présente modification n° 1 datée du 7 septembre 2021 apportée à la notice annuelle des fonds datée du 30 juin 2021 (la *notice annuelle*) modifie les attestations de la notice annuelle et renferme des renseignements additionnels à l'égard des fonds relativement à la modification n° 1 datée du 7 septembre 2021 apportée au prospectus simplifié des fonds daté du 30 juin 2021. La notice annuelle, à l'égard des fonds, doit être lue à la lumière de ces renseignements.

Sommaire

Plafonnement de certains fonds RBC pour les nouveaux épargnants

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., gestionnaire des fonds, a annoncé qu'à compter du 15 septembre 2021 (la *date de prise d'effet*), les fonds suivants (les *fonds plafonnés*) seront fermés aux nouveaux épargnants :

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Les porteurs de parts existants des fonds plafonnés pourront continuer d'effectuer des placements dans les fonds plafonnés dont ils détiennent des parts après la date de prise d'effet.

Autorisation d'une nouvelle série

La présente modification n° 1 autorise le placement de parts de série T5, de série D et de série FT5 du Fonds leaders d'actions mondiales RBC.

Ajout d'une option de souscription en dollars américains pour le Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Les parts du Fonds leaders d'actions mondiales RBC peuvent maintenant être souscrites en dollars américains.

Modifications

1. La mention « Fonds leaders d'actions mondiales RBC¹ » sur la page couverture de la notice annuelle est par les présentes supprimée et remplacée par la mention « Fonds leaders d'actions mondiales RBC²⁰ ».

2. La ligne suivante est ajoutée tout juste après la ligne concernant le Fonds spécifique d'actions mondiales RBC dans le tableau de la sous-rubrique *Description des parts offertes par les fonds – Évaluation des titres détenus par un fonds* à la page 40 de la notice annuelle :

Fonds leaders d'actions mondiales RBC Série A, série D, série F et série O

3. La ligne suivante est ajoutée tout juste après la ligne concernant le Fonds spécifique d'actions mondiales RBC dans le tableau de la sous-rubrique *Achats, échanges et rachats de parts – Comment souscrire, faire racheter et échanger des parts – Toutes les séries* à la page 46 de la notice annuelle :

Fonds leaders d'actions mondiales RBC Série A, série D, série F et série O

4. À compter du 15 septembre 2021, le texte qui suit sera ajouté en tant que septième paragraphe de la rubrique *Restrictions visant la souscription de parts de certains fonds* à la page 47 de la notice annuelle :

Depuis le 15 septembre 2021, les parts du Fonds mondial de croissance de dividendes RBC, du Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC, du Fonds d'actions mondiales RBC, du Fonds spécifique d'actions mondiales RBC, du Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC et du Fonds d'actions mondiales Vision RBC ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux épargnants. Les épargnants qui détenaient des parts de ces fonds le 15 septembre 2021 peuvent continuer d'effectuer des placements additionnels dans ces fonds. En outre, RBC GMA peut aussi permettre à certains épargnants, y compris des fonds d'investissement gérés par RBC GMA ou des membres de son groupe, de continuer d'investir dans le Fonds mondial de croissance de dividendes RBC, le Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC, le Fonds d'actions mondiales RBC, le Fonds spécifique d'actions mondiales RBC, le Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC et le Fonds d'actions mondiales Vision RBC. Veuillez communiquer avec nous ou avec votre courtier pour de plus amples renseignements.

5. La ligne suivante est ajoutée tout juste après la ligne concernant le Fonds spécifique d'actions mondiales RBC dans le tableau de la sous-rubrique *Rachats* à la page 51 de la notice annuelle :

Fonds leaders d'actions mondiales RBC Série A, série D, série F et série O

Attestation des fonds, du gestionnaire, du promoteur et du placeur principal des fonds (sauf pour la série A)

La présente modification n° 1 datée du 7 septembre 2021, avec la notice annuelle datée du 30 juin 2021, le prospectus simplifié daté du 30 juin 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 7 septembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen de la version modifiée du prospectus simplifié conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contient aucune information fautive ou trompeuse.

Le 7 septembre 2021

Par : « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire,
de promoteur et de placeur principal des fonds
(sauf pour la série A)

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds de RBC GMA
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de
promoteur et de placeur principal des fonds (sauf
pour la série A)

Au nom du conseil d'administration de
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de promoteur et de placeur principal des fonds (sauf pour la série A)

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

Par : « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur

Attestation du placeur principal des fonds (série A)

À notre connaissance, la présente modification n° 1 datée du 7 septembre 2021, avec la notice annuelle datée du 30 juin 2021, le prospectus simplifié daté du 30 juin 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 7 septembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans la version modifiée du prospectus simplifié, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen de la version modifiée du prospectus simplifié conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contient aucune information fausse ou trompeuse.

Le 7 septembre 2021

FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.

Par : « *Michael Walker* » _____

Michael Walker

Président